

**Division
Des Personnels enseignants du 1^{er} degré**

Bureau des actes collectifs – DPE2

Affaire suivie par :
Jean-Claude MASINI
Tél : 04 91 99 67 52
Mél : ce.dpe13-chef2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Marseille, le 3 février 2023

Le Directeur académique des Services de l'Éducation
Nationale

A

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs des
écoles

**Objet : Mouvement intra-départemental des enseignants du 1^{er} degré sur postes à exigences particulières
au titre du plan Marseille en grand (PEP-MG) des directeurs d'école – Rentrée scolaire 2023**

Dans le cadre du plan Marseille en grand, il a été décidé de recourir à la procédure de recrutement sur poste à exigences particulières pour pouvoir les postes de directeurs vacants dans les écoles innovantes. La présente note de service a pour objet de préciser la procédure de candidature pour ces postes organisée en vue de la rentrée scolaire 2023.

I. Typologie des postes PEP-MG

Les postes de directeurs vacants des écoles Marseille en Grand font l'objet d'un recrutement sur postes à exigences particulières. Les fiches de poste mentionnent précisément les compétences et prérequis souhaités. Les écoles innovantes développent chacune un projet pédagogique spécifique. La nomination des directeurs est conditionnée à l'avis favorable formulé par une commission visant à apprécier la candidature et le profil des candidats retenus sur dossier.

Les avis favorables des commissions sont conservés trois ans.

II. Modalités de candidatures

Les agents doivent impérativement saisir leurs candidatures dans l'application COLIBRIS. Aucune candidature hors délai ne sera acceptée.

La liste des fiches de poste est annexée à cette présente circulaire. L'application permet de consulter chaque fiche de poste (1 fiche de poste par école innovante).

L'agent peut candidater à autant de postes qu'il le souhaite : il convient alors de saisir une demande pour chaque fiche de poste.

III. Calendrier et communication

L'application COLIBRIS est ouverte du vendredi 3 février 2023 au mardi 28 février 2023.

Les commissions se déroulent du 8 mars au 24 mars 2023.

Après la fermeture de la campagne, toute communication est assurée par la messagerie académique de l'agent, qu'il conviendra de consulter régulièrement.

Les candidats aux postes proposés recevront une convocation à un entretien par mail.

IV. Procédure d'accès à COLIBRIS

- Accédez à votre portail Arena : <https://appli.ac-aix-marseille.fr>
- Dans Arena, allez dans Enquêtes et Pilotages, et cliquez sur "Colibris - Portail des démarches".
- Dans Colibris, vérifiez que vous avez été correctement identifié : vos prénoms et noms s'affichent en haut à droite de l'écran. Si vous n'êtes pas identifié, cliquez sur le lien Connexion ou le bouton "Se connecter".
- Les fiches de poste et les formulaires de candidature sont accessibles dans le menu "Premier Degré > Recrutement Enseignants Bouches-du-Rhône".

Pour les questions relatives :

- à un problème technique, il convient de saisir une demande Verdon sur le portail ARENA (<https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon/>) en choisissant la rubrique « GRH » et la thématique « Colibris »
- au contenu de la candidature (pièces à joindre...), l'interlocuteur est le service gestionnaire DPE2 (ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)
- au calendrier, à une convocation à une commission ou à des résultats - l'interlocuteur est le secrétariat (ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr)

V. Modalités d'affectation

Après la phase d'entretiens, les résultats seront transmis par mail.

Les candidats ayant obtenu l'avis favorable d'une commission doivent impérativement saisir leurs vœux d'affectation dans MVT1D (ouverture du serveur prévue du 4 au 14 avril 2023). Le départage des enseignants se fait au barème. Ils devront se prévaloir de la liste d'aptitude de directeur à la veille de l'ouverture du serveur MVT1D ou d'une affectation à titre définitif sur un poste de directeur.

Le directeur académique

signé

Vincent STANEK